

Compte-rendu du séminaire

« Roms de Bulgarie : intégration et migrations » 12 mai 2010 – Institut français de Sofia

Le séminaire "Roms de Bulgarie : intégration et migrations" s'est tenu dans la matinée du 12 mai à l'Institut français de Sofia, à l'initiative de l'Ambassade de France et en partenariat avec l'Ambassade d'Italie, l'Ambassade de Finlande, l'Ambassade de Hongrie, le Conseil de l'Europe, la campagne Dosta !, l'Open Society Institute, l'IMIR (Institut de recherche sur les minorités) et le Courrier des Balkans. Il faisait partie d'une série d'événements de réflexion et de sensibilisation sur les citoyens bulgares de la communauté rom.

Il a attiré une centaine de participants au sein desquels on pouvait compter de nombreux représentants de la communauté rom. Les ambassades des pays européens et des Balkans, les grandes organisations internationales à Sofia, les chercheurs et les ONG étaient également largement représentés. Les autorités bulgares ont envoyé des représentants (ministères des Affaires étrangères, de l'Education, du Travail, Commission de lutte contre les discriminations). Le Président de la république, M. Parvanov, et le Ministre du Travail, M. Mladénov, avaient fait parvenir une lettre de soutien à cette initiative.

I. Première table-ronde "Comment améliorer la scolarisation des enfants roms en Bulgarie ?"

Quatre intervenants se sont exprimés lors de cette table-ronde modérée par Mme Antonina Jeliaskova, présidente de l'IMIR, lauréate du Prix des Droits de l'Homme de la République française et chevalier de l'ordre national du mérite. Mme Miranda Vuolasranta, du Forum National Finlandais Rom, a présenté l'expérience finlandaise. Mme Diana Kirilova, doctorante à la Sorbonne sur l'éducation des enfants roms, elle-même issue de cette communauté, a présenté l'état de la recherche par rapport aux questions de ségrégation et déségrégation. M. Deyan Kolev, président de l'association Amalipe, a fait part des difficultés de terrain tant dans les écoles ségréguées que dans les écoles déségrégées. Mme Liliana Stefanova, du Ministère de l'éducation, a présenté les efforts de son ministère sur ce dossier. Une discussion très riche et vivante s'est alors engagée avec le public.

A l'issue de cette table-ronde, il est possible de tirer différentes conclusions.

- On constate de manière avérée un recul de la scolarisation des enfants roms au cours des dernières années en Bulgarie.
- Il semble régner un quasi-consensus sur l'objectif final d'une déségrégation complète chez les représentants des communautés roms et plus largement. Il a été rappelé que la ségrégation scolaire est une forme de racisme. Ont été relatées des études qui prouvent que le niveau dans ces écoles est significativement plus faible qu'ailleurs. Ces écoles, dont le nombre est estimé à 75 en Bulgarie, ne permettront pas de former une élite rom, et certains estiment qu'elles constituent un moyen de destruction à long terme de cette communauté.
- Si la plupart des intervenants s'accordent sur les bienfaits des programmes de déségrégation, ils notent aussi qu'ils présentent des limites. Les enfants roms qui ne maîtrisent pas le bulgare ralentissent le niveau des classes. Ils souffrent d'une certaine hostilité parmi leurs camarades et se mélangent peu. Des parents d'enfants non-roms choisissent d'ôter leurs enfants d'écoles mixtes. Des parents d'enfants roms choisissent de renvoyer leurs enfants dans des écoles ségréguées qui sont plus adaptées au niveau de leur enfant.

- Pour certains, il est nécessaire d'être attentif à la situation sociale des familles avant de proposer des programmes de déségrégation. Lorsque les enfants sont issus des sous-communautés les plus exclues, la déségrégation conduit souvent à l'échec à cause du trop grand handicap que constitue le manque de vêtements, d'hygiène, de fournitures.
- Les programmes de déségrégation doivent commencer au plus jeune âge, il faut développer des crèches bilingues pour les enfants roms. L'investissement des parents est aussi un facteur clef de succès.
- Les programmes de déségrégation sont principalement mis en œuvre au niveau local et en lien avec les ONG. Cela conduit parfois à un problème de continuité (question de la durabilité de l'action mise en œuvre au départ de l'ONG et à la fin du programme).
- La scolarisation des filles diminue rapidement quand elles grandissent, notamment à cause des mariages précoces.
- Il manque une volonté politique nationale, ce que reflète l'absence de budget national.

II. Seconde table-ronde : "Quelle intégration de la population rom à l'heure de la libre-circulation dans l'Union européenne ?"

Sept intervenants se sont exprimés pendant cette seconde table-ronde, modérée par M. Boyan Zahariev de l'Open Society Institute. M. Milen Milanov, coordinateur de la Décennie pour l'inclusion des Roms au Ministère du travail, a présenté le cadre général de la politique d'intégration des Roms en Bulgarie. M. Michael Guet, du Conseil de l'Europe, a présenté les positions de son institution. Mme Patrizia Vicari, Vice-Préfète italienne, a présenté la politique italienne à l'égard des populations nomades. Mme Martha Breeze, de l'OFII, a présenté la politique française d'aide au retour humanitaire. Mme Monika Rózsa, du ministère du travail hongrois, a témoigné des efforts des autorités hongroises pour l'intégration des Roms. Enfin M. Adam a exprimé le point de vue de l'association Médecins du Monde, présente auprès de familles roms en difficulté en France et en Bulgarie, en particulier sur les questions sanitaires et d'hygiène.

Plusieurs conclusions peuvent être tirées de cette table-ronde :

- Il n'y a pas eu de vagues migratoires massives de populations roms avec l'entrée de la Bulgarie et de la Roumanie dans l'Union Européenne. Les différents intervenants estiment que le nombre de Roms d'Europe de l'Est en France se situe entre 8 000 et 20 000. Les migrations ne sont néanmoins pas un phénomène négligeable : une chercheuse estime à 60 000 le nombre de Roms bulgares ayant migré, surtout vers l'Espagne et la Grèce.
- La majorité de ces migrations résulte d'un choix individuel et s'inscrit dans l'aspiration à une vie meilleure (notamment accroître ses revenus) en même temps que la fuite d'un environnement discriminant où les possibilités de trouver un travail sont limitées.
- Néanmoins, une partie non négligeable des migrations résulte du trafic d'êtres humains, notamment lié à la prostitution forcée et à l'exploitation de la mendicité. Une participante estime à 20 % les migrations de cette nature.
- Les représentants roms au niveau européen se sont accordés pour dire que le nomadisme ne fait pas partie de l'identité rom et qu'il est à l'origine une conséquence de l'exclusion, et donc un frein à l'intégration. Dans cette perspective, la renomadisation de certaines populations roms d'Europe de l'Est observée actuellement est inquiétante.
- Les choix faits par les pays de destination pour traiter ces questions sont très variables. La France considère, ainsi que le prévoit le droit européen, que les personnes qui constituent une charge déraisonnable pour le système d'accueil n'ont pas vocation à rester sur le territoire national et les invite à le quitter par des dispositifs d'aide au retour humanitaire. L'Italie aurait plutôt fait le choix de lutter contre les campements illégaux en proposant des solutions de relogement et d'intégration sur place.

- Les représentants du Conseil de l'Europe et de Médecins du Monde critiquent sévèrement les dispositifs d'aide au retour mis en place par différents pays européens. Ils les considèrent comme contraires aux valeurs européennes (la liberté de circulation en particulier) et allant à l'encontre de l'intégration des Roms au niveau européen. Ils condamnent aussi les expulsions des camps dans les pays de destination lorsqu'aucune possibilité de relogement n'est prévue. Cela conduit à un nomadisme forcé.
- Certains participants attirent l'attention sur des impacts négatifs des migrations du point de vue bulgare. Par exemple, les transferts financiers des migrants incitent les populations restant sur place à une attitude passive vis-à-vis du travail.